

De Donald Elias Stewart et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom *The Railway Brotherhood Casualty Insurance Company*.

De Stanley W. Hayes, de Richmond, dans l'Indiana, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à rétablir la demande No 308504 de brevet pour certains perfectionnements nouveaux et utiles relativement aux poteaux amortisseurs.

Du très honorable sir Robert Borden, G.C.M.G., C.P.C.R., d'Ottawa, Ontario, et autres d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Barclays Bank* (Canada).

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable M. Logan, appuyé par l'honorable M. Tessier, demandant qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en remerciement du gracieux discours qu'il lui a plu de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée jusqu'à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du Bill (A), intitulé: "Loi pourvoyant en la province de l'Ontario, à la dissolution et à l'annulation de mariage", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le rapport du Comité de sélection, établi pour nommer les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session.

Ledit rapport est adopté.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 12 février 1929.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre s'associe au Sénat dans une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de transmettre à Sa Très Excellente Majesté le Roi, de la façon qui paraîtra convenable à Votre Excellence, pour qu'elle soit déposée au pied du Trône, l'Adresse commune adoptée par les deux Chambres afin d'exprimer la gratitude et la réjouissance du peuple du Canada pour l'espoir du complet rétablissement de Sa Majesté, et qu'elle a rempli l'espace laissé en blanc, par le mot "Communes".

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.